



HAL
open science

Master Droit européen, international et comparé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit européen, international et comparé. 2015, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02040947

HAL Id: hceres-02040947

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040947>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Droit européen et international

- Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilités : /

La mention propose deux formations : en droit européen et en droit international. Elle permet la proposition d'un master 1 (M1) *Droit européen* et master 2 (M2) (recherche et professionnel) *Droit européen des affaires*, et d'un M1 *Droit international*. Ce dernier se décline en M2 *Droit international public* et en M2 *Droit international privé général* (tous deux, masters recherche) ou offrant un M2 *Droit de la coopération économique et des affaires internationales*, sis à Hanoï, évalué par Bordeaux IV et le master *Droit privé et international des affaires*, recherche et professionnel, de Ho Chi Minh Ville (HCMV)). Celui-ci est également assuré en Arménie (accord de co-diplomation avec Université française d'Arménie (UFAR)) et le sera à Séville, suite à l'accord de double diplomation récent (M2 recherche à Lyon 3). Une délocalisation avec la Hongrie a été stoppée.

Ces formations semblent proposer de manière cohérente un accès aux professions concernées : directeur juridique, avocat spécialisé, consultant, gérant des sociétés, fonctionnaire européen ou international, magistrat, juriste d'entreprise et du secteur bancaire. Le seul bémol concerne le M2 DIP qui semble un peu trop général.

Avis du comité d'experts

Cette mention apparaît nécessaire, logique et pertinente. Elle s'appuie sur des équipes de recherche correspondant aux spécialités. Toutefois, les liens entre formation et recherche ne semblent guère avoir été renforcés depuis la précédente évaluation, qui relevait déjà les liens ténus entre les deux.

Les liens avec les milieux socioprofessionnels sont importants, sauf en DIP qui constitue cependant, un M2 recherche.

Les cursus affichent une internationalisation forte des formations, en permettant aux étudiants d'obtenir des compétences transversales spécifiques avec une maîtrise d'une langue étrangère, essentiellement l'anglais. Ils sont accompagnés d'une prise en compte des aspects pratiques, même dans les parcours recherche.

Le M1 *Droit international* est le seul dans la Région à associer le droit public et le droit privé.

Les M2 *Droit international privé* et *Droit international comparé* sont comparables aux offres parisiennes, mais alliant les finalités recherche et professionnelle, ils permettent aux étudiants de réfléchir plus longuement à leurs futurs parcours.

Des liens forts sont avancés avec le CNRS, les universités de Grenoble (PMF), Lyon 2 et étrangères ainsi qu'avec l'IEP de Lyon, sans plus de précision.

L'identification des partenaires démontre une prise en compte réelle de l'environnement socio-économique, le tout dans une région dynamique, ce qui se ressent en ce qui concerne les possibilités de stage, même hors région. Pour tous les M2 pro, une formation (une matinée) est assurée pour préparer les demandes de stage, d'emplois, CV, etc.

La mutualisation des cours est importante.

Les diplômes ouvrant le recrutement des étudiants sont les suivants : licences en droit, sciences-politiques ou équivalent et VAE. Il est à souligner que dès la licence, les étudiants peuvent suivre des enseignements fondamentaux en droits international, européen et comparé, les préparant ainsi à poursuivre dans cette voie.

Hors délocalisation, les étudiants sont passés de 191 à 236, venant du M1 (de 132 à 182) dont 30 % s'inscrivent en M2 démontrant le caractère attractif, surtout en M2 DIP.

En M2, 50 à 70 étudiants sont inscrits, essentiellement en recherche avec un taux de réussite moyen de 90 %, de féminisation des deux tiers et une augmentation des boursiers sur critères sociaux.

Ceux de l'UFAR viennent des licences arméniennes en quatre ans. Inscrits en M1, et désirant le faire en M2, il n'y a pas de sélection. Ils peuvent venir à Lyon 3 suivre leur master.

Ceux de HCMV, non francophones, doivent passer des tests de français.

A l'UFAR, entre 25 et 33 % des étudiants licenciés s'inscrivent en M1. Sélection naturelle ensuite, car l'organisation des études en Arménie est dense.

Tous les étudiants sont intégrés professionnellement, sur 82 % de réponse à l'étude de Lyon 3, se partageant entre le secteur privé et le secteur public, avec un salaire médian de 1 450 euros.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques : en M1, il s'agit d'un contrôle continu avec examens terminaux ; en M2 les examens comprennent des écrits, des oraux, la soutenance d'un mémoire de recherche le cas échéant, un grand oral parfois.

L'évaluation des enseignements est insuffisante, voire inexistante : il n'y a pas de conseil de perfectionnement, même si une réflexion générale est engagée dans le cadre général de Lyon 3.

Dans le cadre d'une consultation, il est constaté un mauvais retour pour 52 % des réponses, qui reproche un manque de clarté du régime des examens et des délais de correction trop longs, en M1. L'appréhension du M2 est meilleure.

Il n'y a pas d'offre numérique dédiée, mais celle, générale de Lyon 3 pour tous les masters, et pour l'ensemble de l'université, semble plus que suffisante. Il est mentionné, cependant, la possibilité de passer un certificat dédié.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La recherche est réelle comme en témoignent l'apport d'un laboratoire, le nombre d'étudiants (48 effectuent un M2 recherche contre 32 un M2 professionnel). Cependant, le nombre de doctorants (notamment bénéficiant d'un financement), d'ouvrages collectifs se rattachant au master et de colloques ne sont pas mentionnés et les liens entre recherche et formation n'apparaissent pas toujours pleinement.
Place de la professionnalisation	La volonté de promouvoir les connaissances préprofessionnelles est manifeste aussi bien dans les formations à finalité professionnelle que dans celles à finalité de recherche (par exemple, un créneau d'une matinée a été institué pour la préparation des demandes de stages ou d'emploi, la rédaction des lettres de motivation et des CV et la préparation des entretiens). Elle est caractérisée également par l'intervention de praticiens des ressources humaines avec des groupes de cinq à huit étudiants.
Place des projets et stages	Un stage est obligatoire en M2 pro, et facultatif pour les M2 recherche.
Place de l'international	La volonté d'accueillir les étudiants étrangers est patente comme le montrent la publicité active, les délocalisations, l'accueil des étudiants étrangers (28 % y compris la délocalisation) les enseignants invités, et la pratique d'une langue étrangère en M1 et M2.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le rapport ne fait pas état d'un dispositif spécifique d'aide à la réussite mais, s'agissant d'un M1 et de M2, cela paraît sans objet.
Modalités d'enseignement, place du numérique	Des visioconférences sont organisées pour les formations délocalisées. En dehors du cas précédent, le rapport ne fait pas état de dispositifs numériques spécifiques (cours en ligne par exemple).

Evaluation des étudiants	Les modalités en sont classiques avec un contrôle continu et des examens terminaux en M1 d'une part, des écrits, oraux, mémoire avec soutenance du mémoire de recherche en M2. Un grand oral en M2 recherche est organisé en M2 DIP
Suivi de l'acquisition des compétences	Le rapport ne fait pas état de dispositifs spécifiques
Suivi des diplômés	Une enquête est organisée 27 mois après l'arrêt des études (la dernière en décembre 2012 : sur 38 étudiants de M2 interrogés (14 en master professionnel, 24 en master recherche), 31 ont répondu à l'enquête. Neuf répondants étaient en poursuite d'études en année N+1, dont six en doctorat et 13 en emploi (revenu médian net mensuel de 1 450€). Le taux de réponse était de 82 %.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Une enquête annuelle d'évaluation de la formation est conduite par le service statistique et pilotage auprès des étudiants et des questionnaires sont distribués au sein de chaque parcours.</p> <p>La constitution de conseils de perfectionnement est, selon les termes du porteur du master, « un objectif poursuivi dans le cadre du prochain contrat ».</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants repose sur une grille d'analyse sommaire. De l'aveu même du porteur du master, « le processus gagnerait toutefois sans doute à être rationalisé et renforcé. Des réflexions sont en cours au sein de la faculté de droit à cet égard. »</p> <p>L'enquête annuelle auprès de 48 étudiants du master a révélé une appréciation positive pour 80 % des répondants quant à la cohérence des enseignements par rapport aux objectifs affichés. Concernant les échanges avec les enseignants, la satisfaction est de 85 % pour les cours magistraux. Au niveau M2, 25 % des étudiants trouvent la communication très bonne et 40 % bonne, les autres la trouvant correcte à près de 20 %.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Offre originale et cohérente.
- Internationalisation forte avec une formation en langue adaptée.
- Formation attractive.

Points faibles :

- Modalités d'autoévaluation.
- Suivi de l'acquisition des compétences.

Conclusions :

Cette offre de formation, originale, cohérente et attractive, présentant une forte internationalisation, est d'excellent niveau. Toutefois, il conviendrait de réfléchir à la mise en place de modalités d'autoévaluation et d'un suivi de l'acquisition des compétences.

Éléments spécifiques des spécialités

Droit européen des affaires

Place de la recherche	La formation s'appuie, outre sur l'EDD, sur une équipe (EDIEC) dont les membres relèvent de centres de recherche spécialisés, tels le centre d'études européennes (CEE), l'Institut Lambert de droit comparé de Lyon 3.
Place de la professionnalisation	Elle se manifeste par l'organisation du concours de plaidoiries d'une part et par la juxtaposition de certains cours théoriques avec des séminaires pratiques.
Place des projets et stages	Le stage est obligatoire en M2 pro d'une durée de trois à six mois. Il est possible pour les étudiants en M2 recherche de suivre un stage.
Place de l'international	Elle semble se manifester uniquement par la pratique d'une langue étrangère en M1 et M2, avec prédominance de l'anglais.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La formation est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence en droit, en sciences-politiques, en AES ou équivalent et VAE. Le recrutement s'opère, sans sélection.
Modalités d'enseignement, place du numérique	Les étudiants bénéficient de l'offre générale de Lyon 3.
Evaluation des étudiants	Les modalités en sont classiques avec un contrôle continu et des examens terminaux en M1, des écrits, des oraux, la rédaction d'un mémoire avec soutenance dans le cadre du M2 recherche.
Suivi de l'acquisition des compétences	Cette rubrique n'est pas renseignée.
Suivi des diplômés	Il ne se manifeste qu'à travers l'annuaire des anciens.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique se réunit annuellement. Une grille spécifique d'évaluation fournie. La formation bénéficie de l'enquête générale opérée par Lyon 3.

Droit international privé

Place de la recherche	La formation s'appuie, outre, sur l'EDD sur une équipe (EDIEC) dont les membres relèvent de centres de recherche spécialisés, tels le Centre de droit international (CDI), le centre de recherche en droit international privé (CREDIP), l'Institut Lambert de droit comparé de Lyon 3.
Place de la professionnalisation	La formation est assurée par de nombreux praticiens. Chaque enseignement académique est associé à un séminaire de praticien en M2.
Place des projets et stages	Le stage obligatoire en M2 pro et facultatif pour les M2 recherche.
Place de l'international	Elle est particulièrement importante : outre les formations délocalisées, elle se manifeste par l'accueil des étudiants étrangers (28 % y compris délocalisation), les enseignants invités et la pratique d'une langue étrangère en M1 et M2.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les étudiants recrutés sont titulaires d'une licence en droit, en sciences politiques ou équivalent et VAE. Le recrutement s'effectue sur dossier avec une sélection et des tests de français éventuels.

Modalités d'enseignement, place du numérique	La formation bénéficie de l'offre générale de Lyon 3.
Evaluation des étudiants	Les modalités en sont classiques : contrôle continu et examens terminaux en M1 et écrits, oraux, mémoire avec soutenance pour le mémoire de recherche en M2.
Suivi de l'acquisition des compétences	/
Suivi des diplômés	/
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique se réunit annuellement. La formation bénéficie de l'enquête générale opérée par Lyon 3.

Droit international privé et comparé

Place de la recherche	La formation s'appuie, outre, sur l'EDD sur une équipe (EDIEC) dont les membres relèvent de centres de recherche spécialisés, tels le centre de droit international (CDI), le centre de recherche en droit international privé (CREDIP), l'Institut Lambert de droit comparé de Lyon 3. L'UFAR n'est quasiment pas concernée. Il faut ajouter pour HCMV, les équipes des universités cohabilitantes. Il n'y a toutefois, qu'un seul inscrit en M2 recherche.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est quasiment exclusive à l'UFAR, et très importante au Vietnam.
Place des projets et stages	La place des stages est essentielle.
Place de l'international	Elle est évidente et consubstantielle à la formation avec les délocalisations, l'accueil des étudiants étrangers (28 % y compris délocalisation), les enseignants invités et la pratique d'une langue étrangère en M1 et M2.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les étudiants recrutés sont titulaires d'une licence en droit, en sciences politiques ou équivalent et VAE. Ceux de l'UFAR viennent des licences arméniennes en quatre ans. Les titulaires du M1, désirant faire en M2, n'y sont pas sélectionnés. Ils peuvent venir à Lyon 3 suivre leur master. Enfin, les étudiants sont recrutés sur dossier avec une sélection et des tests de français.
Modalités d'enseignement, place du numérique	Outre l'offre générale de Lyon 3, une salle d'informatique est à la disposition des étudiants à HCMV et ils bénéficient de l'ENT de l'Université partenaire qui inscrit les étudiants (à tour de rôle). Les étudiants de l'UFAR vont bénéficier de la réalisation d'une salle de numérique.
Evaluation des étudiants	Les modalités en sont classiques : contrôle continu et examens terminaux en M1 et écrits, oraux, mémoire avec soutenance pour le mémoire de recherche en M2.
Suivi de l'acquisition des compétences	/
Suivi des diplômés	Il n'en existe qu'une seule modalité, auprès de l'UFAR consistant en un annuaire des anciens.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique se réunit annuellement. La formation bénéficie de l'enquête générale opérée par Lyon 3. A l'Ufar, le secrétaire général procède à une autoévaluation interne et une autre est effectuée par le conseil scientifique.
--	---

Droit international public

Place de la recherche	La formation s'appuie, outre, sur l'EDD sur une équipe (EDIEC) dont les membres relèvent de centres de recherche spécialisés, tels le centre de droit international, l'Institut Lambert de droit comparé de Lyon 3.
Place de la professionnalisation	Elle se manifeste par l'organisation du concours de plaidoiries avec l'association partenaire et les étudiants peuvent se présenter à la formation d'avocat.
Place des projets et stages	Le stage obligatoire en M2 pro.
Place de l'international	Elle est importante et se manifeste par l'appartenance au réseau niçois (qui regroupe cinq universités), les liens pédagogiques existants avec quatre universités africaines francophones, la présence de trois professeurs invités, les visites des institutions internationales et la pratique d'une langue étrangère en M1 et M2 avec prédominance de l'anglais. 43 % des M2 sont de nationalité étrangère non bachelière française. Il est à noter une nouvelle orientation des recherches vers le droit de la mer.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les étudiants recrutés sont titulaires d'une licence en droit, en sciences politiques ou équivalent et VAE. Les étudiants sont recrutés sur dossier avec une sélection et des tests de français éventuels.
Modalités d'enseignement, place du numérique	Les étudiants bénéficient de l'offre générale de Lyon 3.
Evaluation des étudiants	Les modalités en sont classiques : contrôle continu et examens terminaux en M1 et écrits, oraux, mémoire avec soutenance pour le mémoire de recherche en M2. Les étudiants sont également soumis à un grand oral.
Suivi de l'acquisition des compétences	/
Suivi des diplômés	/
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique se réunit annuellement. La formation bénéficie de l'enquête générale opérée par Lyon 3.

Observations de l'établissement

IDENTIFICATION DE LA FORMATION : <i>Licence, Licence Professionnelle ou master suivi de l'intitulé de la Mention</i>	Master mention Droit européen et international
COMMENTAIRES : Pas d'observations à formuler	

Manufacture des Tabacs
6 cours Albert Thomas
BP 8242
69355 LYON CEDEX 08

Tél. +33 (0)4 78 78 78 78
Fax +33 (0)4 78 78 74 12
www.univ-lyon3.fr